

Projet tableau de bord

Feuille de liaison

n° 11

Extraction et envoi des données : pour le 16 février

Extrayez vos données dès maintenant si vous n'utilisez pas Pricare et dès que vous aurez reçu le nouveau module d'extraction si vous utilisez Pricare.

Déposez vos données à la Fédération ou au volontaire de votre région :

- Baudouin Denis (Collectif de santé de Charleroi Nord) pour Namur, Mons et Charleroi
- Bruno Nantcho (MM La Légia) pour Liège
- Isabelle Deschamps (MM le Gué) pour Tournai
- Marie Marganne (FMM) pour Bruxelles.

Nous pouvons nous déplacer si nécessaire, contactez-nous.
(Pas d'envoi par la poste !)

Cette extraction est l'occasion de refaire le point sur le projet en terme de contenu et d'anonymat :

Quelques rappels :

Le contenu du tableau de bord a été fixé, en accord avec les équipes, lors d'un séminaire en 2006. La liste des variables, l'intérêt de les collecter, et la manière de les encoder, est expliquée dans le vade mecum (disponible sur le site www.maisonmedicale.org).

Nous ne recevons pas le nom, l'adresse ni le jour de naissance des patients. Mais, nous l'avons appris en consultant la Commission de protection de la vie privée, cela ne suffit pas pour que les données soient anonymes au sens juridique du terme : il est en effet possible de reconnaître une personne en croisant plusieurs données.

Consentement des patients : une étape transitoire

Il est dès lors légalement indispensable d'obtenir le consentement éclairé des patients.

Mais cela prendra du temps ... nous avons donc opté pour une solution transitoire : scinder la base de données en deux parties distinctes qui ne peuvent pas être croisées. Une partie comprend les données signalétiques et sociales, l'autre les données de santé et quelques données complémentaires.

Un nouveau module d'extraction a été conçu dans cette optique par Figac pour Pricare : ce module est prêt, il est en phase de test. Sauf imprévu, vous pourrez l'utiliser rapidement et nous envoyer vos données **pour le 16 février au plus tard**.

Principe de base : votre accord

Il faut noter que les données extraites sont plus larges que celles du tableau de bord. Nous avons supprimé celles dont la prévalence était rare et nous avons gardé les autres. Cela évitera de modifier le module d'extraction si nous décidons avec vous, par la suite, d'inclure de nouvelles variables dans le tableau de bord. Ceci ne change donc rien au principe de base : **nous n'analysons que les données pour lesquelles vous avez donné votre accord**.

A côté du projet tableau de bord,

Le service d'études et de recherches de la Fédération réalise tous les deux ans une étude que vous connaissez, appelée « Quelle population suivons-nous dans les maisons médicales au forfait ? ». Certaines des données utiles à cette étude se trouvent dans le fichier « ACONT ». L'an passé, nous avons demandé à ceux qui le souhaitaient d'ajouter ce fichier aux bases de données utiles pour le tableau de bord. Tous ceux qui participaient au projet tableau de bord nous l'ont envoyé.

Nous avons dès lors, pour plus de facilité, intégré ce fichier au module d'extraction du tableau de bord (ces données seront donc récoltées tous les ans mais ne seront analysées qu'un an sur deux).

Si vous ne souhaitez pas nous transmettre ces données, il vous suffira d'ouvrir le fichier dans Access avant de nous l'envoyer et d'effacer la table correspondante : « tdbMod1Acont ».

Pour la suite...

La scission des données en deux bases indépendantes garantit l'anonymat, mais appauvrit les possibilités d'analyse : cette procédure ne permet pas, par exemple, d'analyser la répartition des problèmes de santé ou des taux de couverture préventive en fonction du niveau socio-économique des patients, ce qui est pourtant une question particulièrement intéressante.

Nous souhaitons vraiment que cette procédure soit transitoire : **continuez à demander le consentement de vos patients** pour que nous puissions un jour réaliser des analyses plus riches et plus pertinentes.

Medidoc, Medigest, Mediwin, Le Généraliste et Epicure

La question de l'anonymat ne se pose que pour les utilisateurs de Pricare : les extractions des autres logiciels, comportant moins de données, ne présentent pas de problème à ce niveau.

Les équipes qui n'utilisent pas Pricare et qui savent extraire leurs données, peuvent donc nous envoyer leurs données dès maintenant, et **au plus tard pour le 16 février**.

Nous espérons pouvoir élargir le nombre de variables extraites sur ces logiciels dans le futur, c'est pourquoi nous vous demandons également de demander le consentement de vos patients.

Et si vous avez des questions ...

N'hésitez pas :

Marie Marganne :
marie.marganne@fmm.be
02 / 501 60 14 (direct)
Tél FMM : 02 / 514 40 14 - Fax FMM : 02 / 514 40 04